

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la sablière Location Miller à
Morin-Heights

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 14 novembre dernier,
concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document demandé. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 20 septembre 2017, 5 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués
en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),
vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission
d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant
l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la
soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (7 pages)

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides (C)
Région : Laurentides

1 Identification

Date de l'activité : 2017-09-20	Heure de début : 11h10	Heure de fin : 13h40
Activité effectuée par : Fouad Ghafir		Accompagné de : Steeve Lachance / Inspecteur Hydrique

1.1 Activités

N° d'activité : 3355	N° du document : 25507	N° de gestion doc. : 7610-15-01-00587-03
Type d'activité : Inspection	Sous-Type d'activité : Inspection	
But :	I-PL / Morin-Heights / Location Jean Miller inc.- Il y aurait eu du dynamitage le 12 septembre entre 13:00 et 13:30 et il y a une ordonnance de ne plus exploiter la carrière.	

1.2 Mandat(s)

N° de mandat	Nature du mandat	Programme
6073	Plainte	

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention

Nom du lieu : Location Jean Miller inc. (90368911)	
Nom usuel du lieu : Location Jean Miller inc.	
N° du lieu : 90368911	Type de lieu : 27 - sablière
Localisation du lieu : Chemin Kirkpatrick Morin-Heights (Québec)	
Coordonnées géographiques du lieu (GEO NAD 83 degrés décimaux) : -74.29019867650000, 45.84478305350000	

3 Intervenant(s) du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Location Jean Miller inc. (29609047)	Mandataire		29609047

4 Condition météo SO

État du ciel	Obstruction à la visibilité	Précipitations	Vent	Température
Ensoleillé			km/h	°C
Description :				

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C] SO

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
X		art. 53-54	Opérateur du tamiseur	
	X	Jean Miller	Propriétaire	(819) 425-3797

5.1 Mode d'identification

Personne consultée :
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mode d'identification : Verbale
But expliqué à/Identification faite auprès de : 53-54

Personne consultée : Jean Miller
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mode d'identification : Verbale
But expliqué à/Identification faite auprès de : Jean Miller

6 Plainte SO

Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Plaignant contacté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

7 Urgence SO

8 Photo(s) numérique(s) SO

9 Questionnaire(s) annexée(s) SO

10 Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport SO

11 Équipement(s) utilisé(s) SO

12 Échantillon(s)		<input type="checkbox"/> SO
Duplicata des échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

13 Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO
<p>9262-9310 Québec inc. (Excavation Miller 2014) a obtenu un certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un procédé temporaire de concassage et tamisage de roc le 25 avril 2017. De plus, un CA a déjà été émis le 9 juin 2016 à cette entreprise pour la restauration d'une bande de protection d'une largeur de 75 mètres, déplacement de roc et mise en place d'un remblai de 4 mètres de largeur.</p> <p>l'entreprise exploite une sablière sur le lot 3 206 927 du cadastre du Québec dans la municipalité de Morin-Heights. L'exploitation de celle-ci s'est poursuivie de façon ininterrompue avant l'entrée en vigueur en 1972 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Ce fait est reconnu dans le jugement de la Cour Supérieure rendu le 16 février 2011. l'exploitant a entrepris l'exploitation d'une carrière sans avoir obtenu un CA du Ministère sur ce même lot. Ce fait a été constaté lors d'une inspection en 2008. Plusieurs avis de non-conformité ont été transmis à l'exploitant pour faire cesser ces activités sans CA. Le Ministère avait par la suite entrepris des procédures judiciaires pour faire cesser les activités non autorisées de cette carrière. Une injonction permanente imposée le 11 février 2011 à l'exploitant a été rendu pour faire cesser l'exploitation de la carrière.</p> <p>Cette inspection vise la vérification d'une plainte du 13 septembre 2017 nous informant que du dynamitage a eu lieu dans la journée du 12 septembre.</p>	

14 Description de l'activité de contrôle
<p>Le 20 septembre 2017, je me rends sur les lieux. J'étais accompagné de M. Steeve Lachance / inspecteur au secteur hydrique et naturel. Sur place, nous rencontrons M. Sofiane Fiola / Inspecteur municipal à la municipalité de Morin-Heights. Nous discutons avec lui sur le but de notre visite, M. Fioala voulait comprendre les aspects réglementaires en lien avec les activités de Location Jean Miller. Je l'informe que cette entreprise possède des droits acquis pour exploiter une sablière mais pas pour une carrière. Les activités de concassage peuvent s'effectuer pour concasser la roche extraite de la section sablière ainsi que la roche déjà extraite de la carrière illégalement exploitée et qu'un certificat d'autorisation a été émis à cet effet.</p> <p>L'accès vers la sablière s'effectue par le chemin Kirkpatrick. Des activités de tamisage étaient en cours (photo 1). je débute ma visite à partir de la limite Nord-Est. Dans cette section, il y avait entreposage de roches brutes et de la pierre concassé (photo 2). Un cours d'eau avec ponceau est présent dans cette section (photo 3). Celui-ci longe la sablière jusqu'à la limite Nord-Est et se poursuit vers le terrain voisin via le ponceau. Des activités de remblais avec de la terre et des souches étaient en cours (photo 4). Ces travaux semblent s'effectuer dans le but de prolonger le chemin d'accès vers la sablière. En se dirigeant vers la sablière, nous rencontrons M. 53-54 / Operateur du chargeur et du tamiseur. Je lui demande si les le terrain voisin à l'Est appartiendrait à M. Miller. Il mentionne que ce terrain appartient à un autre propriétaire. Il confirme que le terrain de M. Miller est délimité par la plateforme où s'effectuent les activités de remblai. Ces activités s'effectuent selon M. 53-54 dans le but d'aménager un chemin d'accès direct vers la sablière.</p> <p>Plus au sud, je constate la présence de piles de roches brutes (Photo 5) et du matériel concassé (photo 6). Aucun concasseur sur le site et il n'y avait pas d'exploitation de la sablière. Plus à l'ouest, je constate la présence d'un cap de roc qui aurait été décapé récemment (photo 7). Toutefois, je ne peux pas déterminer si une exploitation carrière avait lieu avec certitude. Des traces de machinerie lourdes étaient visibles sur le sol (photo 8). Cette exploitation se trouve à la limite de la zone de la carrière restaurée (photo 9) à la suite de l'ordonnance émise par la cours supérieure du Québec en 2011 à cet effet. La section ouest de celle-ci a été restaurée (photo 10). Un étang d'eau longe la sablière au nord (photo 11). Près de l'accès vers la sablière, j'observe un camion déverser du matériel de remblai à la limite nord Est (Photo 12). Fin de l'inspection</p>

15 Informations à l'intervenant	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle	<input type="checkbox"/> SO
<p>Les points GPS géo référenciés dans SAGO indiquent que l'exploitation de la sablière s'effectue sur le lot bénéficiant d'un droit acquis pour son exploitation. La portion carrière est restaurée au sud-ouest. L'exploitation se trouve entièrement sur le lot 3 206 927. La superficie du cap de roc enlevé a une superficie d'environ 326 m2</p> <p>Appel téléphonique: Le 26 octobre 2017 vers 14h30, je contacte M. Jean Miller / propriétaire des lieux. Je l'informe que lors de l'inspection du 20 septembre dernier, j'ai constaté qu'un cap de roc a été enlevé. Il m'explique qu'une pointe de roche devait être enlevée pour pouvoir faire passer un chemin de circulation qui débute près de l'accès vers la sablière dont les travaux de remblai sont en cours. La roche enlevée dans cette pointe sera utilisée pour l'aménagement du chemin .Il mentionne que toute la section carrière a été restaurée. Je lui dis que j'ai constaté cet aspect.</p>	

17 Conclusion
<ul style="list-style-type: none"> - Il n'y avait pas de concassage lors de l'inspection. - Un tamiseur était en activité lors de l'inspection. - Un cap rocheux est ouvert à la limite de la sablière et de la carrière restaurée. - La portion carrière est restaurée. - Un cours d'eau longe le site de la sablière et de la carrière restaurée. - Des activités de remblais étaient en cours au Nord Est dans le but d'aménager un nouveau chemin d'accès. - Un plan d'eau se trouve au nord de la sablière.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

19 Recommandations	
- Fermer l'Intervention	
Rédigé par : Fouad Ghafir	Fonction : Inspecteur
Signature : 	Date de signature : 2017-10-26



Photo 1; IMG_1828.JPG
Activité de tamisage



Photo 2; IMG_1830.JPG
Roches brutes et matériel concassé



Photo 3; IMG_1831.JPG
Cours d'eau avec ponceau



Photo 4 : IMG_1833.JPG
Remblai au nord près de l'accès



IMG_1834.JPG
Roches et matériel concassé au sud



IMG_1835.JPG
Matériel concassé au sud



IMG_1840.JPG
Cap de roc décapé



IMG_1841.JPG
Traces de machinerie lourde à la base du cap de roc décapé



IMG_1845.JPG
Cap de roc décapé à la limite de la section de la carrière restaurée



IMG_1844.JPG
Section restaurée au sud-ouest (limite de propriété)



IMG_1851.JPG
Étang d'eau au nord qui longe la sablière



IMG_1857.JPG
Camion qui déverse du matériel de remblai à la limite nord

Carte 1 : Photo aérienne SAGO l'aire d'exploitation de la sablière

